



La mairie reste ouverte !

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	10h à 12h	9h à 12h	Fermé	9h à 12h	9h à 12h
Après-midi	16h à 18h	Fermé	Fermé	Fermé	15h à 17h

03 89 76 73 24 - commune-berrwiller@wanadoo.fr

Pour des vacances en toute tranquillité avec
« l'opération tranquillité vacances »

1. Signalez votre absence à la gendarmerie locale

2. Les incontournables :

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux
- Evitez les signes révélant votre absence (accumulation du courrier par exemple)
- Fermer les fenêtres et volets et vérifier le bon état de vos serrures et verrous
- Si possible, essayez de faire vivre votre logement (par un voisin ou des amis)
- Ne pas laisser de matériels à l'extérieur, pouvant faciliter les méfaits (échelle, tournevis, outillage divers...)
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent, mettez vos bijoux et objets précieux en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les.

3. Si vous ne partez pas, ouvrez l'œil !

Signalez toute présence suspecte. Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (*type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes*)

4. Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

- Garez vous dans des endroits éclairés, ne pas laisser d'objets visibles. N'oubliez pas de fermer les vitres et verrouillez les portes.
- N'oubliez pas de fermer votre location et évitez de dormir les fenêtres ouvertes.
- Gardez toujours sur vous vos moyens de paiement, clefs de voiture, téléphones...

5. En cas de cambriolage :

- Ne touchez à rien ! et appelez rapidement la gendarmerie !



Toutes les informations :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/zooms/pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>



Certaines activités, se poursuivront au cours de l'été, à l'Espace de Vie Sociale, et dans le respect strict des conditions sanitaires :

- **Tricot**, tous les mercredis de 18h30 à 21h,
- **Chant**, tous les jeudis soir, de 18h30 à 21h
- **Rencontres des J.R.B.** (Joyeux Retraités de Berrwiller), les jeudis 5 et 19 août 2021, de 14h à 18h.

Le **CAFÉ des HABITANTS** rouvrira ses portes le lundi 2 août 2021, avec des horaires modifiés : les lundis, mercredis et vendredis, de 9h30 à 11h.



JOYEUX ANNIVERSAIRE À

- Raymond Jesslen, 80 ans le 6 août
- Hélène Urbani (née Toussaint), 78 ans le 8 août
- Maria Meyer (née Huss) ; 80 ans le 9 août
- Claude Berdal, 76 ans le 14 août
- Mariette Forster (née Hammerer), 89 ans le 16 août
- Bernard Schlienger, 75 ans le 17 août
- Denise Rusch (née Hueber), 75 ans le 23 août
- Michel Zimmermann, 82 ans le 23 août
- Monique Feder (née Koehl), 79 ans le 27 août
- Juliette Kauffmann (née Haeflinger), 75 ans le 27 août



- Claudine et Gérard LABROCHE fêtent leurs noces d'Or le 19 août



FÊTE DES RÉCOLTES

Après concertation du Conseil de Fabrique, il ressort un avis favorable au renouvellement de la formule allégée (c'est-à-dire sans repas paroissial) de la fête le 12 septembre 2021 : une messe unique pour la communauté de paroisses sera célébrée plus tôt, à 10h, pour favoriser une rencontre détendue autour d'un apéritif offert après bénédiction des nouveaux locaux paroissiaux au 25 rue d'Or. Les détails restent à préciser ; ce message vous permettra d'ores et déjà de réserver date et lieux avant la dispersion des vacances.

Cordialement, bon été à tous.

Pour le conseil, **Pierre Fender, Président**

Pour les beaux jours, il est important de rappeler que l'utilisation des tondeuses, nettoyeurs haute pression, débroussailluses, et autres **outils bruyants** ne sont pas à utiliser entre 12h et 14h et après 19h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Notre campagne est calme, cette tranquillité est prise en compte par les habitants de notre commune et des communes voisines, respecter ce calme en arrêtant tout bruit excessif de voix ou de musique de 22h à 7h. Le **tapage nocturne** est une nuisance sonore, c'est-à-dire un bruit émis par une personne, une chose ou un animal entre 22h et 7h du matin, et dont l'auteur est conscient sans qu'il prenne les mesures pour le faire stopper.

Nous vous rappelons **qu'il ne faut surtout pas jeter** de lingettes, préservatifs, tampons et serviettes hygiéniques, cotons tiges, masques dans les toilettes. En effet, ces éléments obstruent les canalisations et empêchent le bon fonctionnement de la station d'épuration. Les diverses interventions entraînent des frais importants pour la commune.

Il est **interdit de faire des feux de végétaux**. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des troubles du voisinage (odeurs et fumées) et des risques d'incendie. En cas de non-respect de l'interdiction, la personne qui brûle des déchets vers à l'air libre peut être punie d'une amende allant jusqu'à 450€. [Toutes les informations sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858]

Comme vous le savez, chaque riverain est **responsable de l'entretien de son trottoir**. En raison des fortes pluies de ces derniers temps, les trottoirs sont envahis par la mauvaise herbe. Nous demandons donc à chacun de désherber son trottoir. Merci de les rendre propres et accessibles pour l'arrivée du Tour Alsace le 25 juillet 2021.



Une publication de rentrée vous sera distribuée fin août.

Pour plus d'informations en temps réel, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet et la page Facebook de la commune



Ensemble pour Berrwiller www.berrwiller.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir le Berr'infos en version papier, mais plutôt par mail en version numérique ou que vous le consultez directement sur www.berrwiller.fr, merci de nous le faire savoir par mail à l'adresse :

communication-berrwiller@hotmail.com